

-----  
**DÉLIBÉRATION DE\_2020\_053**

L'an deux mille vingt et le neuf juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE VÉLINES sous la Présidence de Monsieur Thierry BOIDÉ

Date de convocation : 03 juillet 2020

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jean LAFOND-GRELLETY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Romain LUSTRIAT, Dominique POINTET, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs : Jean-Thierry LANSADE par Jean-Luc FAVRETTO

Secrétaire : Lucette MOUTREUIL

Membres en exercice : 32 Présents : 31

**OBJET : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS**

Monsieur le Président rappelle que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue.

• **1<sup>er</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Christian GALLOT et fait appel à candidatures. Il n'y a pas d'autre candidature.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	<b>1er Tour</b>
<b>Nombre de votants</b>	32
<b>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</b>	32
<b>Bulletins blancs ou nuls</b>	13
<b>Suffrages exprimés</b>	19
<b>Majorité absolue</b>	10
<b>Candidat : Monsieur Christian GALLOT</b>	19

Monsieur Christian GALLOT ayant obtenu la majorité absolue avec 19 voix a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

- **2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gilbert DE MIRAS et fait appel à candidatures. Il n'y a pas d'autre candidature.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	<b>1er Tour</b>
<b>Nombre de votants</b>	32
<b>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</b>	32
<b>Bulletins blancs ou nuls</b>	9
<b>Suffrages exprimés</b>	23
<b>Majorité absolue</b>	12
<b>Candidat : Monsieur Gilbert DE MIRAS</b>	23

Monsieur Gilbert DE MIRAS ayant obtenu la majorité absolue avec 23 voix a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

- **3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Magalie LEPLET et fait appel à candidatures. Il n'y a pas d'autre candidature.

Il nomme Madame Jocelyne ARSIGNY comme assesseur afin de remplacer Madame Magalie LEPLET.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	<b>1er Tour</b>
<b>Nombre de votants</b>	32
<b>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</b>	32

---

<b>Bulletins blancs ou nuls</b>	12
<b>Suffrages exprimés</b>	20
<b>Majorité absolue</b>	11
<b>Candidat : Madame Magalie LEPLET</b>	20

Madame Magalie LEPLET ayant obtenu la majorité absolue avec 20 voix a été proclamée 3<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installée dans ses fonctions qu'il a acceptées.

- **4<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Christophe MARCETEAU et fait appel à candidatures. Il n'y a pas d'autre candidature.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	<b>1er Tour</b>
<b>Nombre de votants</b>	32
<b>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</b>	32
<b>Bulletins blancs ou nuls</b>	8
<b>Suffrages exprimés</b>	24
<b>Majorité absolue</b>	13
<b>Candidat : Monsieur Christophe MARCETEAU</b>	24

Monsieur Christophe MARCETEAU ayant obtenu la majorité absolue avec 24 voix a été proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

- **5<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gilles TAVERSON et fait appel à candidatures. Il n'y a pas d'autre candidature.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour
Nombre de votants	32
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
Bulletins blancs ou nuls	11
Suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11
Candidat : Monsieur Gilles TAVERSON	21

Monsieur Gilles TAVERSON ayant obtenu la majorité absolue avec 21 voix a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

- 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Jean-Thierry LANSADE et fait appel à candidatures. Il n'y a pas d'autre candidature.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller, après passage à l'isoloir, remet son bulletin secret dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1er Tour
Nombre de votants	32
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
Bulletins blancs ou nuls	12
Suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11
Candidat : Monsieur Jean-Thierry LANSADE	20

Monsieur Jean-Thierry LANSADE ayant obtenu la majorité absolue avec 20 voix a été proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions qu'il a acceptées.

Le Président précise que le Bureau sera composé du Président, des Vice-Présidents et des Maires des 18 communes de la Communauté de Communes, soit 19 membres.

Le Président donne lecture de la charte de l'élu local et des dispositions législatives et réglementaires du CGCT qui définissent les conditions d'exercice du mandat de Conseiller Communautaire.

Il remet une copie de cette charte et des dispositions à chaque Conseiller Communautaire.

Le Président,  
Thierry BOIDÉ